

Insertion dans la vie active des lycéens et des apprentis

Bourgogne-Franche-Comté

Enquêtes 2018

novembre 2019

Au cours ou à la fin de l'année scolaire 2016-2017, 15 000 jeunes en année terminale de leur cursus professionnel, diplômés ou non, ont quitté leur établissement public ou privé de la région pour entrer dans la vie active.

En février 2018, sept mois après la fin de leur cursus de formation professionnelle initiale, le taux d'emploi de ces jeunes atteint 76 %. L'insertion professionnelle est fortement déterminée par le niveau de formation et l'obtention du diplôme préparé.



Premiers résultats

En février 2018, soit sept mois après la fin de leurs études professionnelles, le taux d'emploi* des jeunes entrés dans la vie active** atteint près de 76 %. Les taux d'emploi varient de 69 % pour les lycéens de l'Éducation nationale à 82 % pour les apprentis. Pour les élèves issus des établissements de formation de l'enseignement agricole, le taux d'emploi est de 71 %.

Situation des jeunes au 1er février 2018

IVA : Lycéens de l'Éducation nationale
IPA : Apprentis
SEEA : Lycéens de l'enseignement agricole

	En service civique ou volontariat	En stage de formation prof. continue	En emploi	Sans emploi et à la recherche d'un emploi	Sans emploi et n'en cherche pas	Total général	Taux d'emploi %
IVA	285	235	3 736	1 589	579	6 424	69
IPA	48	136	5 681	1 104	274	7 243	82
SEEA		12	833	333	111	1 289	71
Ens. des jeunes	333	383	10 251	3 026	964	14 956	76

Sources : Enquêtes IVA IPA et SEEA 2018

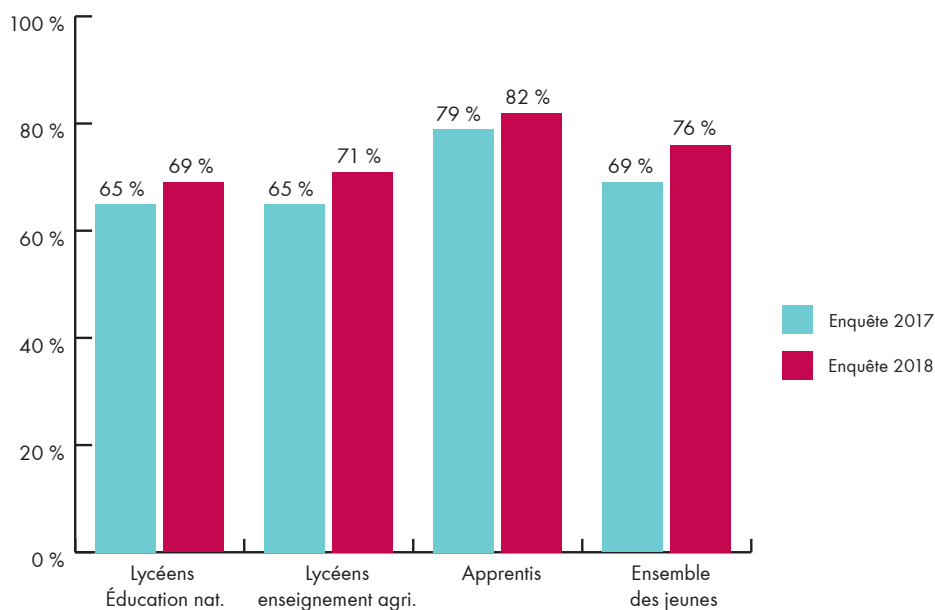
LE TAUX D'EMPLOI PROGRESSE DE PLUS DE 6 POINTS ENTRE 2017 ET 2018

Entre les enquêtes 2017 et 2018, le taux d'emploi des jeunes sortant d'année terminale de leur cursus est en progression de 6 points. Le taux d'emploi élevé des jeunes sortant d'une formation en apprentissage combiné à la forte hausse du nombre de ces jeunes (+1 050 apprentis entrant dans la vie active entre juillet 2016 et juillet 2017) contribue à la nette amélioration du taux d'emploi observée pour l'ensemble des jeunes (voir encadré en page 3 sur le contexte économique favorable à l'insertion des jeunes).

*Taux d'emploi : nombre de jeunes en emploi/nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi à la recherche d'un emploi. Les inactifs sont exclus du calcul.

** Les jeunes ayant poursuivi leurs études, y compris par apprentissage, ne sont pas compris dans cette étude.

Taux d'emploi des jeunes sortant d'années terminales d'une formation professionnelle



Sources : Enquêtes IVA, IPA et SEEA 2017 et 2018

Le taux d'emploi des jeunes sortant des lycées agricoles progresse de 6 points, passant de 65 % à 71 % entre les deux années. Pour les lycéens de l'Éducation nationale, le taux d'emploi gagne 4 points tandis que celui des apprentis augmente de 3 points.

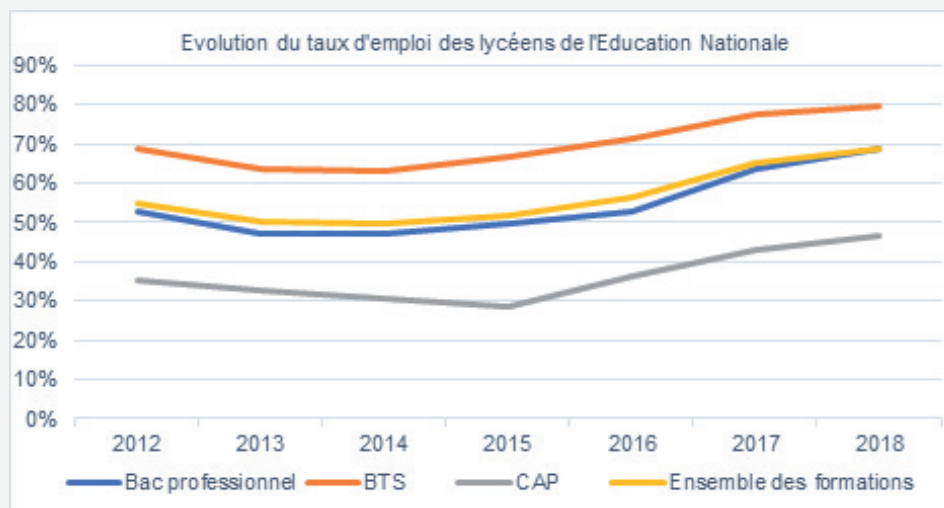
AVERTISSEMENT

Les enquêtes IVA, IPA et SEEA n'ont pas vocation à comparer directement les taux d'emploi des jeunes issus de la voie scolaire ou de l'apprentissage.

Apprentis et lycéens possèdent des caractéristiques souvent différentes et ne suivent pas forcément les mêmes spécialités ou filières de formation. Par conséquent, ils ne se préparent pas toujours aux mêmes métiers.

LA HAUSSE DU TAUX D'EMPLOI OBSERVÉE DEPUIS 2015 SE POURSUIT

Depuis 2012, le taux d'emploi des lycéens de l'Éducation nationale a progressé de près de 14 points pour l'ensemble des diplômés observés, passant de 55 % à 69 %. Le taux d'emploi des lycéens sortant de CAP et de BTS a gagné 11 points au cours de cette période. Pour les élèves de baccalauréat professionnel, le taux d'emploi est passé de 53 % à 69 % entre 2012 et 2018.



Sources : Enquêtes IVA 2012 à 2018



UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PLUTÔT FAVORABLE À L'INSERTION DES JEUNES

Fin décembre 2017, la région Bourgogne-Franche-Comté totalise 677 600 emplois salariés, soit une progression de 1,4 % en un an.

Sur la même période, le nombre de déclarations préalables à l'embauche augmente de 14 % et l'emploi intérimaire de 24 %.

L'amélioration de la situation de l'emploi salarié est visible sur le marché du travail.

Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi progresse de 25 % entre février 2017 et février 2018. Les offres durables, qui représentent 53 % de l'ensemble, évoluent plus fortement encore : +29 %.

Si le nombre de demandeurs d'emploi diminue très faiblement entre février 2017 et 2018 (-0,1 %, soit -300 personnes), la situation est plus favorable pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dont le volume décroît de 3,2 %, soit 1 000 jeunes de moins.

Sources : Urssaf - Pôle Emploi Demandes d'emploi fin de mois de catégories A, B, C.



LE NIVEAU DE FORMATION ET L'OBTENTION DU DIPLÔME SONT DÉTERMINANTS DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

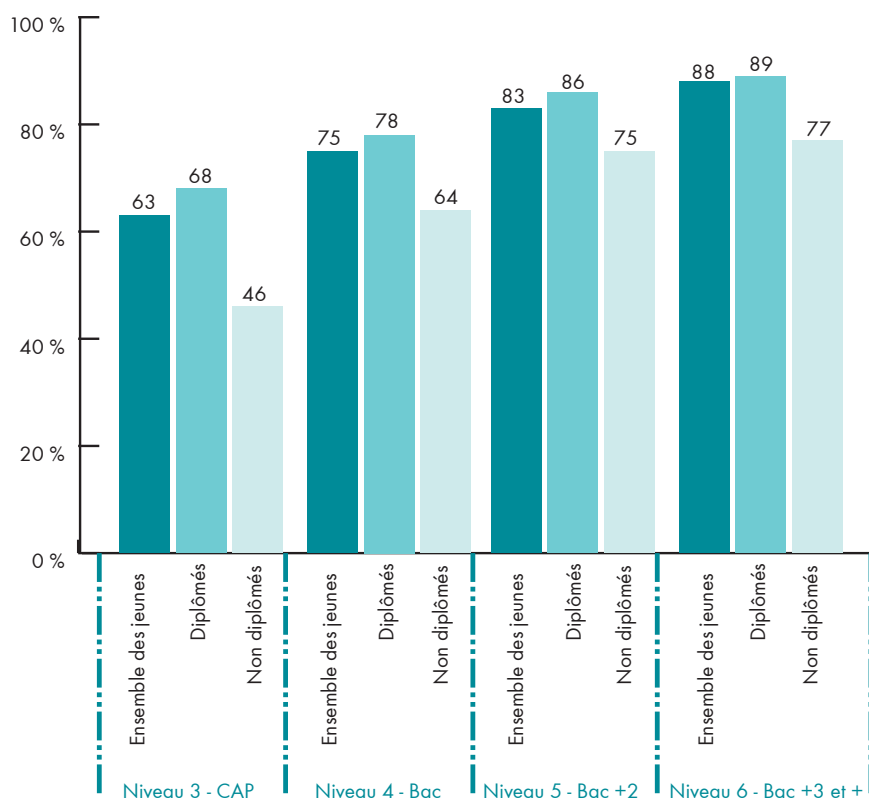
Les jeunes s'insèrent d'autant plus facilement sur le marché du travail que leur niveau de formation est élevé. Ainsi, en 2018, les taux d'emploi des jeunes issus des niveaux Bac+2 et Baccalauréat atteignent respectivement 83 % et 75 %, tandis que celui des jeunes sortants de niveau CAP ne dépasse pas la barre des 63 %.

	Niveau 3 Cap %	Niveau 4 Baccalauréat %	Niveau 5 Bac +2 %	Niveau 6 Bac +3 et plus %
IVA	47	69	80	77
IPA	72	86	88	88
SEEA	42	70	82	
Ensemble des jeunes	63	75	83	88

Source : Enquêtes IVA IPA et SEEA 2018

Des écarts sont également observés entre les jeunes selon qu'ils ont ou non obtenu le diplôme préparé. Les taux d'emploi des jeunes diplômés sont supérieurs de 11 à 22 points à ceux des non diplômés selon la formation suivie. Les écarts s'atténuent cependant avec la hausse du niveau de formation.

Taux d'emploi des jeunes selon leur niveau de formation et l'obtention de leur diplôme



Sources : Enquêtes IVA, IPA et SEEA 2018

DU DIPLÔME À LA SOCIÉTÉ DES COMPÉTENCES

En France, la culture du diplôme reste très marquée et les entreprises privilégient encore souvent le recrutement des détenteurs de diplômes à ceux n'en possédant aucun.

Ainsi, parmi les offres d'emploi enregistrées en 2017 par Pôle emploi, 63 % sont relatives à des postes qualifiés nécessitant la possession d'un diplôme.

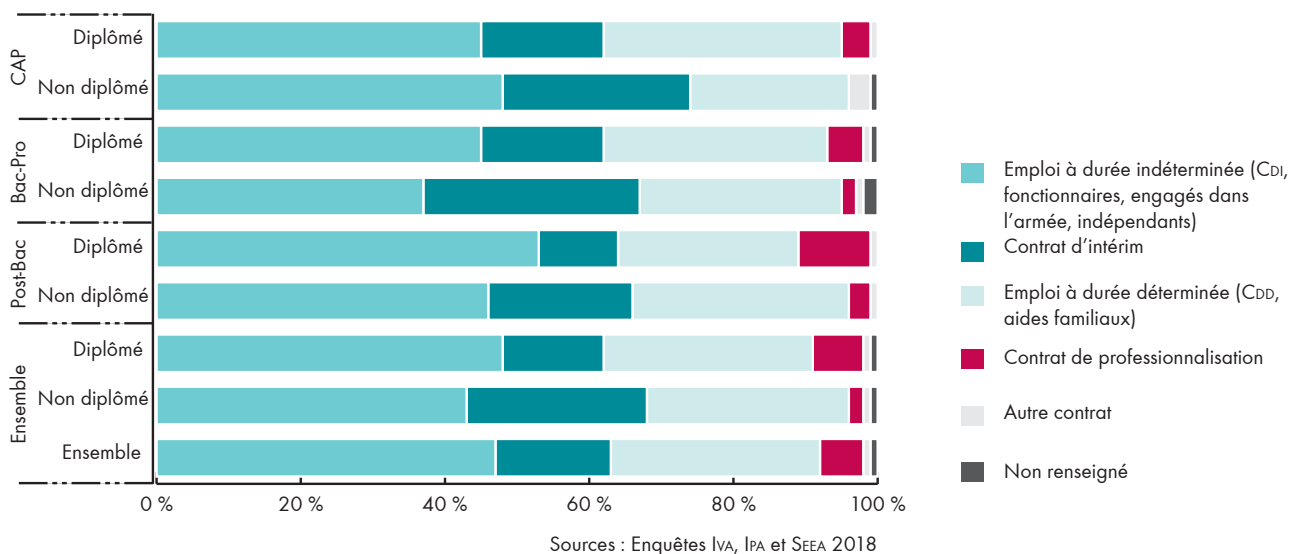
Les évolutions technologiques et l'impact du numérique sur la majorité des métiers influent sur les attentes des employeurs en termes de niveaux de formation et de qualification. Les diplômes de niveaux Bac et Bac +2 sont de plus en plus souvent considérés comme un niveau minimum pour de nombreux emplois. Le CAP n'est plus suffisant dans de nombreux métiers tertiaires alors qu'il reste la clé d'entrée pour de nombreux métiers de l'artisanat ou de la construction.

Au-delà du diplôme recherché, garant d'un niveau minimum requis qui rassure ou sécurise l'employeur, le marché du travail se tourne de plus en plus sur ce que l'individu sait faire dans un environnement et une organisation donnés, à savoir ses compétences. Le passage de la logique formation à la logique compétences va venir impacter les repères habituels que constituaient les diplômes et les logiques d'insertion attachées en remplaçant les unités d'enseignement par des blocs de compétences. Chaque bloc, identifié par un intitulé précis, est certifié et donne lieu à une évaluation et une validation.



À l'exception des jeunes sortant de CAP, les élèves ayant obtenu leur diplôme trouvent davantage un emploi stable que ceux non diplômés. Ainsi, tous niveaux confondus, 48 % des élèves et apprentis ayant réussi leur examen ont un emploi à durée indéterminée contre 43 % pour ceux n'ayant pas validé le diplôme préparé..

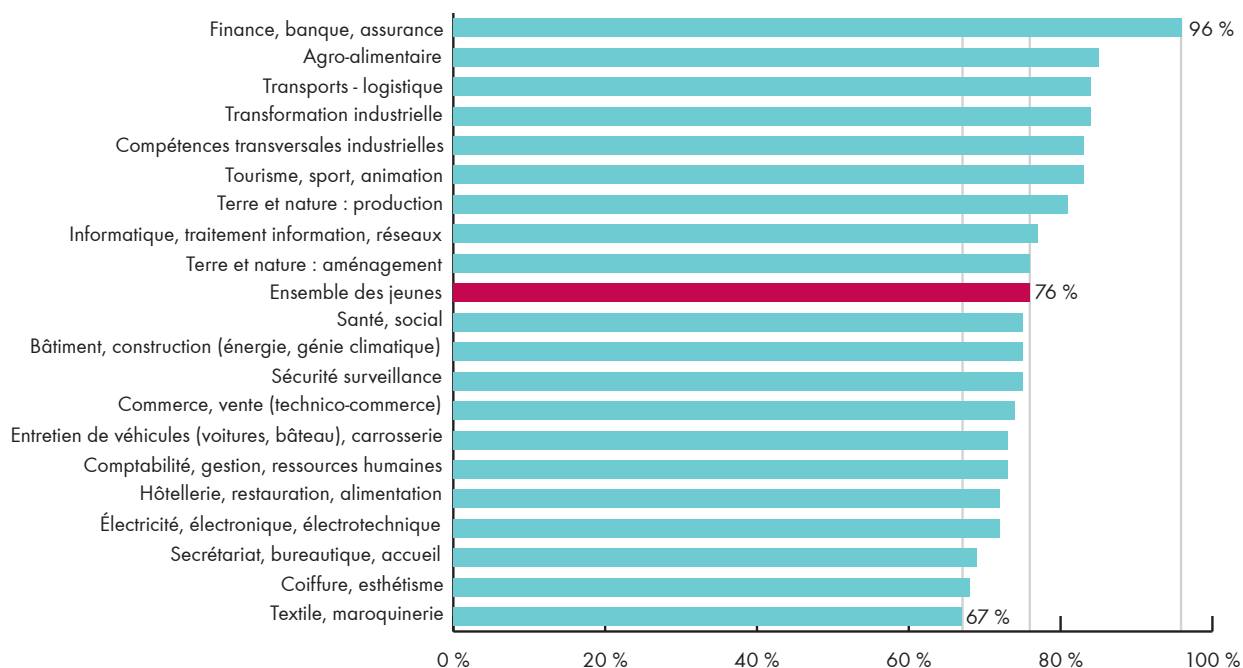
Contrats de travail des jeunes en emploi au 1^{er} février 2018



DES TAUX D'EMPLOI DIFFÉRENTS SELON LE DOMAINE DE FORMATION

Le taux d'emploi varie également en fonction du domaine de la formation suivie. En 2018, parmi l'ensemble des jeunes actifs, ceux issus du domaine de formation "Finance, banque, assurance" s'insèrent le mieux avec un taux d'emploi de 96 %. Le domaine "Agro-alimentaire" se situe en deuxième position avec un taux de 85 %. Ce constat doit toutefois être relativisé, les formations dispensées dans ces domaines étant exclusivement de niveau Bac+2 et plus. En revanche, l'insertion s'avère plus difficile pour les jeunes issus du domaine "Textile, maroquinerie" avec un taux d'emploi de 67 %.

Taux d'emploi des jeunes selon leur domaine de formation



Sources : Enquêtes IVA, IPA et SEEA 2018
Ne sont représentés que les domaines comprenant 100 actifs ou plus

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les enquêtes annuelles sur l'insertion dans la Vie active des lycéens (IVA) et des apprentis (IPA) et l'enquête sur les sortants des établissements de l'enseignement agricole (SEEA) interrogent les jeunes, diplômés ou non, qui sont sortis du dispositif de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Ainsi, elles permettent de connaître la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi au mois de février de l'année suivant la fin de leurs études.

Ces enquêtes sont réalisées auprès de l'ensemble des lycées de l'Éducation nationale, des lycées agricoles et des CFA publics et privés de l'Éducation nationale et de l'Agriculture de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

Les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique. Les réponses sont ensuite redressées pour respecter la structure des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse varie, entre autres, selon le genre (les femmes répondent davantage que les hommes) et le niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important).

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants d'année terminale de formation des lycées et des centres de formation d'apprentis de tous les niveaux. Les jeunes en poursuite d'études (y compris en contrat d'apprentissage) ne sont pas concernés. Les terminales technologiques, qui n'ont pas vocation à s'insérer directement sur le marché du travail, n'ont pas été prises en compte.

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 Dijon
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org

PARTENARIAT

Depuis 2008, les enquêtes IVA, IPA ET SEEA sont réalisées dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation. Grâce au soutien financier du Conseil régional, il est possible de réaliser des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale.

Ce document, rédigé par le service études du Rectorat de Besançon et complété par Emfor, a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, des Rectorats de Besançon et Dijon, de la DRAAF et d'Emfor.